

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLES EXTRAORDINAIRE
DU RPI DU ROSAY NORD
(BÉRUS – BÉTHON – CHÉRISAY – FYÉ – OISSEAU LE PETIT)
DU JEUDI 28 MARS 2019

Un conseil d'écoles extraordinaire du RPI du Rosay Nord s'est tenu jeudi 28 mars 2019 à 18 heures à la salle des fêtes de Oisseau-le-Petit, sous la présidence du directeur Emmanuel LEPINE.

Présents:

Elus: M. Hureau (président du S.I.V.O.S. du Rosay Nord), M. Évette, Mme Thomas et Mme Gaugain – Plaçais (municipalité de Bérus), M. Vieillepeau (maire de Béthon), M. Frimont, Mme Salmon et Mme Lelièvre (municipalité de Fyé), M. Goyer et M. Mirbeau-Baudin (municipalité de Oisseau-le-Petit), M. Trac (maire de Chérisay).

Enseignants: M. Lépine (Directeur des Écoles de Fyé et Oisseau Le Petit), Mmes Gouny, Guibert, Leroy, Vigneron (enseignantes à l'école de Fyé), Mmes Bodier, Pujol, Geslot, Capo, Fouquet et M. Villain (enseignants à l'École de Oisseau Le Petit)

Représentants de parents: Mmes Albert, Canu, Marais, Lécivain, Joint et Messieurs Fouqueray et Lhuissier

A.T.S.E.M.: Mme Doudieux (A.T.S.E.M. à l'École de Fyé), Mmes Morançais et Thierry (A.T.S.E.M. à l'École de Oisseau Le Petit)

Excusés:

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

Mmes Jean, Bailly et Charpentier (représentants des parents d'élèves)

• **RYTHMES SCOLAIRES**

Le directeur rappelle qu'à la suite du précédent conseil d'écoles du 5 mars 2019, la décision avait été prise de ne pas prendre part au vote concernant les rythmes scolaires.

Le jeudi 7 mars 2019, le Comité Syndical du SIVOS s'est à son tour réuni, prenant la décision de ne pas voter le budget sur 4 jours mis en place et d'établir un groupe de travail afin de retravailler avec les élus autour d'un budget 2019 établi sur 4 jours et demi. Celui-ci s'est réuni le mardi 12 mars 2019.

Le président du SIVOS, Jean-Louis Hureau, a alors pris la parole et s'est excusé en préambule pour sa maladresse et ses propos excessifs lors du précédent conseil d'écoles.

Il a annoncé au conseil d'écoles les conclusions du groupe de travail avec les élus et le directeur. Le montage budgétaire pour un budget à 4 jours et demi a donc été fait avec une baisse des investissements prévus initialement, voyant ainsi la participation des communes augmenter de 790 € / enfant (pour un budget sur 4 jours) à 816 € / enfant en moyenne (pour un budget sur 4 jours et demi). Les deux budgets ont été ou seront présentés aux conseils municipaux de chaque commune.

Les conseils municipaux de Béthon et Fyé se sont d'ores et déjà positionnés pour accepter la participation de la commune annoncée à 816 € dans le cadre du budget à 4 jours et demi, pour une année. Le maire de Fyé précise l'inquiétude vis-à-vis de ce financement pour le futur, la commune ayant par ailleurs d'autres projets d'investissement importants.

Le conseil municipal de Oisseau-le-Petit a voté pour la participation de la commune au budget établi sur 4 jours, le maire de la commune s'inquiétant de son côté du financement du car du mercredi matin par la Région.

Les conseils municipaux de Bérus et Chérisay se réuniront dans les prochains jours pour se positionner avant le prochain Comité Syndical du 11 avril qui rendra la décision définitive des élus à ce sujet.

Jean-Pierre Frimont, maire de Fyé, précise la satisfaction d'avoir réussi à trouver un consensus au sujet de ces rythmes scolaires, soulignant les efforts pour arriver à ce point et l'intérêt de l'enfant.

Il est procédé au vote auquel prennent part les maires des communes du SIVOS, le président du Sivos, le directeur du RPI, les enseignants et les représentants de parents d'élèves.

Résultat du vote:

Pour un maintien à 4 jours et demi: 18 voix

Pour un retour à 4 jours: 7 voix

Sans avis: 1 voix

Le Conseil d'Ecoles se prononce en majorité pour un maintien des rythmes scolaires actuel, en attendant le vote du Comité Syndical du 11 avril 2019.

**Le directeur,
Emmanuel Lépine**

**La secrétaire de séance,
Laure Pujol**